

TVA. Bercy s'attaque aux systèmes informatiques des fraudeurs | Le Net Expert Informatique



TVA. Bercy s'attaque aux systèmes informatiques des fraudeurs

Depuis ces derniers jours, le ministère de Finances a mené diverses opérations qui visent les systèmes informatiques des entreprises fraudeuses à la TVA.

Une opération ayant mobilisé « une centaine d'agents » de divers services rattachés à Bercy, en liaison avec le ministère de l'Intérieur, a selon un communiqué permis de démanteler « une filière de diffusion d'un programme informatique spécifique dans le secteur pharmaceutique », en procédant à des perquisitions à la fois des locaux de l'éditeur de ce programme informatique, mais aussi de « certains de ses revendeurs et clients utilisateurs ».

Des « conséquences fiscales et juridiques »

Peu avant, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) avait, toujours selon le communiqué, mené une « opération d'envergure auprès de 200 utilisateurs » d'autres programmes informatiques frauduleux, cette fois dans le commerce de détail.

Il s'agit selon le ministère de la première mise en œuvre de « la nouvelle procédure de contrôle inopiné informatique ». Ces opérations auront des « conséquences fiscales et juridiques », avertit enfin Bercy.

140 milliards d'euros de recette annuelle

La fraude à la TVA, parfois très sophistiquée, coûte cher à l'État français, même si le phénomène est difficile à mesurer.

En 2013, la Commission européenne avait estimé le manque à gagner pour la France à une trentaine de milliards d'euros par an, tandis que le ministère des Finances avait plutôt évoqué un ordre de grandeur de 10 milliards. La taxe sur la valeur ajoutée représente à elle seule la moitié des recettes fiscales de l'État, auquel elle rapporte près de 140 milliards d'euros chaque année.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise. Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.ouest-france.fr/tva-bercy-sattaque-aux-systemes-informatiques-des-fraudeurs-3378229> :